



83022428375/INT

RECOMMANDE

Securex Integrity  
BP 10600  
1040 BRUXELLES

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE RÉDUCTION DES COTISATIONS PROVISOIRES POUR L'ANNÉE 2020

Formulaire pour un indépendant - Activité complémentaire - Autres prestations suffisantes  
(Demande visée à l'art. 11 §3 6e al. de l'AR n° 38 du 27/07/1967)

Via ce formulaire, vous demandez une réduction de vos cotisations provisoires. Vous devez démontrer à l'aide de documents justificatifs que vos revenus estimés de cette année n'atteignent pas les seuils légaux (voir le point 2 ci-dessous). Vos cotisations provisoires seront calculées sur la base du seuil choisi. N'hésitez pas à contacter votre Client Advisor pour vous aider à compléter le formulaire.

### 1 - Vos données

Numéro de registre national :

Nom:

Prénom:

Tél.: +32 / .....

GSM: +32: .....

E-mail: .....

Adresse de correspondance (uniquement si elle est différente de votre domicile)

Rue: .....

N°: .....

Boîte: .....

Code postal: ..... Localité: .....

### 2 - Montant des cotisations réduites

Je demande une réduction de mes cotisations provisoires légales de l'année 2020 et opte pour :

- Option 1: J'estime que mes revenus professionnels nets imposables pour l'année 2020 seront inférieurs au seuil de 55 975,11 EUR. Pour cette année, je paie provisoirement 2 986,34 EUR par trimestre.
- Option 2: J'estime que mes revenus professionnels nets imposables pour l'année 2020 seront inférieurs au seuil de 39 580,39 EUR. Pour cette année, je paie provisoirement 2 111,66 EUR par trimestre.
- Option 3: J'estime que mes revenus professionnels nets imposables pour l'année 2020 seront inférieurs au seuil de 27 987,56 EUR. Pour cette année, je paie provisoirement 1 493,17 EUR par trimestre.
- Option 4: J'estime que mes revenus professionnels nets imposables pour l'année 2020 seront inférieurs au seuil de 22 213,74 EUR. Pour cette année, je paie provisoirement 1 185,13 EUR par trimestre.
- Option 5: J'estime que mes revenus professionnels nets imposables pour l'année 2020 seront inférieurs au seuil de 17 631,06 EUR. Pour cette année, je paie provisoirement 940,64 EUR par trimestre.
- Option 6: J'estime que mes revenus professionnels nets imposables pour l'année 2020 seront inférieurs au seuil de 13 993,78 EUR. Pour cette année, je paie provisoirement 746,58 EUR par trimestre.
- Option 7: J'estime que mes revenus professionnels nets imposables pour l'année 2020 seront inférieurs au seuil de 7 330,52 EUR. Pour cette année, je paie provisoirement 391,09 EUR par trimestre.
- Option 8: J'estime que mes revenus professionnels nets imposables pour l'année 2020 seront inférieurs au seuil de 1 548,18 EUR. Pour cette année, je paie provisoirement ,00 EUR par trimestre.

Securex Integrity Caisse libre d'Assurances sociales pour Travailleurs Indépendants asbl

Siège social: avenue de Tervueren 43, 1040 Bruxelles - RPM Bruxelles - N° d'entreprise 0409.861.127 - BIC BBRUBEBB

IBAN BE78 3101 1397 5086 - Reconnu par l'Arrêté Royal du 23.10.1967. Intermédiaire d'assurance n° FSMA 016434 A

### 3 - Motivation

Expliquez en quelques mots pour quelles raisons vous demandez une réduction :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

#### Documents justificatifs

Votre demande doit être basée sur des éléments objectifs. Veuillez en conséquence joindre à votre demande des éléments objectifs qui démontrent que vos revenus se situent en dessous du seuil que vous avez choisi. Commentez brièvement chaque document.

Si vous ne joignez pas de justificatifs, ou si vous ne les expliquez pas, nous devons refuser votre demande.

#### Explication des documents justificatifs

Justificatif 1: .....

.....

.....

Justificatif 2: .....

.....

.....

Justificatif 3: .....

.....

.....

Vous souhaitez joindre d'autres justificatifs ? Dans ce cas, commentez-les sur une feuille séparée.

Nombre total de documents justificatifs joints : .....

#### Explication des pièces comptables (à remplir par votre comptable) :

(si vous n'avez pas de comptable, vous devez les expliquer vous-même.)

.....

.....

.....

.....

Signature de votre comptable :

Numéro d'entreprise de votre comptable : .... - .... - .... - .... - ....

#### 4 - Déclaration

Je confirme que ma caisse d'assurances sociales m'a expliqué les dispositions légales et m'a informé complètement des conséquences de ma demande de réduction des cotisations provisoires, en particulier que :

- la réduction, si elle est accordée, portera exclusivement sur mes cotisations provisoires de 2020;
- mes cotisations de 2020 seront recalculées sur la base de mes revenus professionnels réels de 2020, dès qu'ils seront établis par l'administration fiscale ;
- si le calcul définitif fait apparaître que mes revenus professionnels réels sont supérieurs au seuil que j'ai choisi, je devrai payer non seulement le supplément de cotisations sociales, mais aussi des majorations trimestrielles de 3 % et une majoration annuelle unique de 7 %.

Numéro de registre national :

Nom:

Prénom

Date: .....

Signature :

#### 5 - Introduire votre demande

Vous devez nous renvoyer ce formulaire **par recommandé** ou **le remettre personnellement** dans l'un de nos guichets d'entreprises.

Nous vous enverrons une décision dans le mois.

Si votre demande est acceptée, vos cotisations provisoires seront calculées pour l'ensemble de l'année 2020 sur la base du montant que vous avez choisi.

Si vous avez trop payé, nous tiendrons en réserve ce crédit jusqu'à ce que nous établissions le décompte définitif des cotisations pour 2020.

Si votre demande est refusée, vous devrez payer les cotisations provisoires initiales.

#### 6 - Une demande pour plusieurs années

Je suppose que mes revenus des prochaines années diminueront de manière considérable. Je souhaite donc que Securex me contacte à nouveau au début de l'année suivante. J'autorise pour ce faire Securex à utiliser mon adresse e-mail.

*Assurez-vous d'avoir mentionné l'adresse e-mail ci-dessus.*

## POINTS D'ATTENTION

### 1 - Durée de validité de la demande/octroi

Une demande concerne **une année de cotisations**.

Si vous souhaitez demander une réduction pour plusieurs années successives, veuillez mentionner votre adresse e-mail sur le formulaire de demande et n'oubliez pas de cocher la case par laquelle vous demandez à être recontacté automatiquement par nos soins. Nous vous contacterons au début de l'année suivante pour régler à nouveau tous les aspects administratifs.

Vous avez également la possibilité d'introduire pour chaque année de cotisations une demande séparée. Vous pouvez introduire une demande pendant ou après l'année de cotisations concernée. Une demande introduite avant l'année de cotisations concernée n'est pas autorisée. N'oubliez pas que toute nouvelle demande doit être accompagnée des pièces justificatives.

### 2 - Contenu de la demande – différents critères

Pour obtenir une réduction de vos cotisations sociales provisoires légales, vous devez nous fournir les pièces justificatives nécessaires faisant apparaître la forte diminution de vos revenus professionnels. Nous examinerons toutes les pièces justificatives sur la base des critères repris ci-dessous. Votre demande doit répondre à deux critères au moins et comporter au minimum un élément du 2e ou 3e critère.

**Exception : Vous pouvez également obtenir une réduction si vous êtes en mesure d'effectuer une estimation très réaliste de vos revenus professionnels sur la base des seules pièces justificatives présentées, sans que votre situation ne réponde à deux des critères énumérés.**

- **Critère 1:** Éléments du dossier « cotisations sociales » du demandeur révélant des **problèmes antérieurs** lors du **paiement** des cotisations dues. En voici quelques exemples :
  - le démarrage d'une procédure judiciaire dans les trois ans qui précèdent la demande du chef de cotisations sociales impayées et dont une partie a été comptabilisée comme irrécouvrable ;
  - le paiement (effectif) d'une régularisation considérable ;
  - l'obtention d'une dispense de plus de deux trimestres au cours de l'année de cotisations précédente,
  - etc.
- **Critère 2:** Événements **personnels** du demandeur. En voici quelques exemples :
  - accouchement de l'indépendante ;
  - maladie/accident/handicap/etc. ;
  - aide du CPAS ;
  - règlement collectif de dettes depuis l'année de cotisations en cours – 3 ;
  - saisie (en rapport avec votre vie professionnelle ou privée) ;
  - faillite personnelle au cours des trois dernières années ;
  - etc.
- **Critère 3:** Lien direct ou indirect avec **l'exercice de l'activité**. En voici quelques exemples :
  - faillite d'un client important ;
  - procédure(s) à l'encontre de clients, fournisseurs, etc. ;
  - procédure(s) à votre encontre en tant qu'indépendant ;
  - accidents et/ou catastrophes qui entravent, empêchent votre activité indépendante, etc. ;
  - baisse des recettes de TVA par rapport à la réduction demandée ;
  - diminution du nombre de salariés ou d'associés dans votre entreprise ;
  - fermeture d'un établissement ;
  - crise reconnue dans votre secteur professionnel ;
  - diminution du volume effectif de votre activité personnelle ;
  - cession/abandon d'une partie/d'un secteur (revenus exceptionnels)/faillite d'une société dans laquelle vous étiez actif ;
  - refus ou dénonciation d'un crédit ;
  - avoir un plan d'apurement amiable en cours auprès de l'ONSS (sous certaines conditions) ;
  - investissements et remboursements qui en résultent ;
  - paiement effectif d'une importante dette ;
  - etc.